

Annexe au rapport

Libellé du Type d'aide FONCT_SPORT

Opération	01P133O003 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P133E07 - EPFS-D-Soutien financier secteur sportif

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00869-01	49 - ASPTT DIJON	24 RUE FRANCOIS MITTERRAND CENTRE SPORTIF DU GRAND DIJON	21850 ST APOLLINAIRE	dans le cadre de l'action en faveur du développement durable (Charte sport éco-citoyen - Label 2016)	1 000,00	1 000,00	1 000,00	
2017 - 00870-01	466 - SPRINTER CLUB OLYMPIQUE DIJONNAIS	BOULEVARD PAUL DOUMER VELODROME MUNICIPAL	21000 DIJON	dans le cadre de l'action en faveur du développement durable (Charte sport éco-citoyen - Label 2016)	750,00	750,00	750,00	
2017 - 00872-01	26544 - BURGUNDY NORDIC WALKING	46 AVENUE MARBOTTE RESIDENCE VAN GOGH	21000 DIJON	dans le cadre de l'action en faveur du développement durable (Charte sport éco-citoyen - Label 2016)	500,00	500,00	500,00	
2017 - 00919-01	18972 - DIJON SINGLETRACK	52 RUE DE MONTCHAPET	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2017 destinée au développement de la section haut-niveau	20 737,00	1 500,00	1 500,00	
2017 - 00929-01	24591 - HAWKS WARRIOR ACADEMY TEAM MOUSSADDAK	4 AVENUE CHAMPOLLION RESIDENCE ISIS BATIMENT B	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2017 y compris l'acquisition d'équipements sportifs	3 953,00	2 000,00	600,00	
2017 - 00932-01	327 - ASSOCIATION SPORTIVE FENRIS FOOTBALL AMERICAIN ET FLAG	25 B RUE MARIUS CHANTEUR	21000 DIJON	subvention complémentaire de fonctionnement pour l'année 2017 y compris l'organisation de manifestations récurrentes	44 568,88	6 000,00	1 600,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	6		Montant	5 950,00	

Ces aides financières seront mandatées dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.

Opération	01P133O003 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P133E07 - EPFS-D-Soutien financier secteur sportif

Libellé du Type d'aide MANIF_SPORTIVES

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00878-01	303 - BOWLING CLASSIC DIJON COTE D OR	73 ROUTE DE DIJON	21600 LONGVIC	pour participer à la coupe d'Europe NBC de bowling classic à Munich, du 4 au 7 octobre 2017	3 500,00	3 500,00	1 200,00	
2017 - 00901-01	274 - CLUB DIJONNAIS DE PATINAGE A ROULETTES	30 COURS GENERAL DE GAULLE	21000 DIJON	pour l'organisation du championnat d'Europe de patinage In Line, du 29 juin au 2 juillet 2017	26 929,00	3 000,00	1 000,00	
2017 - 00903-01	55 - CERCLE DIJON BOURGOGNE	9 RUE ERNEST CHAMPEAUX GYMNASSE A. SELLENET	21000 DIJON	pour l'organisation d'un tournoi Open de hand, du 1er au 3 septembre 2017	16 240,00	3 000,00	1 000,00	
2017 - 00907-01	240 - ACADEMIE DES SPORTS DE GLACE DIJON BOURGOGNE	1 BOULEVARD TRIMOLET PATINOIRE MUNICIPALE	21000 DIJON	pour l'organisation d'une compétition de patinage artistique de nationale 3, les 2 et 3 décembre 2017	6 500,00	500,00	500,00	
2017 - 00918-01	469 - DIJON PLANEUR	2 ROUTE DE TROYES AERODROME	21121 DAROIS	pour l'organisation du championnat régional Bourgogne Franche-Comté de planeurs, du 22 au 30 juillet 2017	17 069,00	500,00	500,00	
2017 - 00920-01	18972 - DIJON SINGLETRACK	52 RUE DE MONTCHAPET	21000 DIJON	pour l'organisation du raid MouflonMan, le 8 octobre 2017	16 259,00	1 600,00	1 000,00	
2017 - 00922-01	502 - JEUNES DIJON FOOT 21	6 RUE DE SAVERNE	21000 DIJON	pour l'organisation d'une manifestation de promotion de la pratique sportive, les 17 et 18 juin 2017	4 900,00	4 900,00	1 000,00	
2017 - 00939-01	321 - DIJON PARKOUR CREW	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE DD3	21000 DIJON	pour l'organisation du Parkour Day Féminin, les 24 et 25 juin 2017	2 412,00	1 212,00	500,00	
2017 - 00946-01	507 - JDA DIJON BOURGOGNE	18 BOULEVARD DE L OUEST	21000 DIJON	pour l'organisation d'un rassemblement mini basket, le 8 mai 2017	7 722,00	1 000,00	500,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	9		Montant	7 200,00	

Ces aides financières seront mandatées selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,

- le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'école à l'issue de sa réalisation.

En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera diminué à hauteur de cet excédent.

Opération	01P133O003 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P133E07 - EPFS-D-Soutien financier secteur sportif

Libellé du Type d'aide MANIF_SPORTIVES

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00890-01	543 - LIGUE DE BOURGOGNE DE TENNIS	1 RUE DU PREMIER CONSUL	21000 DIJON	pour la réalisation de l'action "Le tennis vecteur d'intégration sociale"	7 943,00	2 000,00	2 000,00	
TOTAUX			Nombre de dossier	1		Montant	2 000,00	

Cette aide financière sera mandatée selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,
 - le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'école à l'issue de sa réalisation.
- En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera diminué à hauteur de cet excédent.

Annexe au rapport

Libellé du Type d'aide PROJETS_EDUCATIFS

Opération	01P117O002 - Soutien aux associations
API/EPCP	01P117E35 - EPFS-D-Frais pilotage des missions

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00983-01	24436 - SAMME 21 SERVICE D ACCOMPAGNEMENT MOBILE ET DE MEDIATION EDUCATIFS	2 ALLEE DE GRENOBLE MAISON PHARE	21000 DIJON	pour la formation à la médiation non-violente dans une classe d'école élémentaire publique dijonnaise	1 220,00	720,00	720,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	1		Montant	720,00	

Cette aide financière sera mandatée selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,
 - le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'école à l'issue de sa réalisation.
- En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera diminué à hauteur de cet excédent.

Annexe au rapport

Opération	01P117O002 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P117E35 - EPFS-D-Frais pilotage des missions

Libellé du Type d'aide FONCT_EDUCATION

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00881-01	487 - UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	MAISON DE L UNIVERSITE	21078 DIJON CEDEX	suite à la convention de financement du tarif réduit à l'Université Pour Tous (année 2016/2017)	12 050,00	6 025,00	6 025,00	
TOTAUX	Nombre de dossiers			1		Montant	6 025,00	

Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.

Opération	01P117O002 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P117E35 - EPFS-D-Frais pilotage des missions

Libellé du Type d'aide PROJETS_EDUCATIFS

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00906-01	21163 - ASSOCIATION DU MASTER 2 PROFESSIONS JURIDIQUES DU SPORT AMPJS	4 BOULEVARD GABRIEL UFR DROIT	21072 DIJON CEDEX	pour la conduite de diverses actions dans le cadre de la démocratisation des questions juridiques du sport	1 430,00	1 000,00	500,00	
2017 - 00925-01	24249 - BICYCL'EST	14 avenue Victor Hugo Sciences Po Paris - Campus de dijon	21000 DIJON	pour la conduite de l'action "L'Europe est semblable à un vélo : des mécanismes complexes qu'il faut souvent réparer !"	3 132,00	400,00	500,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	2		Montant	1 000,00	

Ces aides financières seront mandatées selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,

- le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'école à l'issue de sa réalisation.

En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera diminué à hauteur de cet excédent.

Annexe au rapport

Opération	01P125O002 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P125E23 - EPFS-D-Frais pilotage des missions

Libellé du Type d'aide FONCT_SOCIAL

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00032-01	24769 - LA BARQUE	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE TT8	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2017	3 000,00	1 000,00	300,00	
2017 - 00868-01	289 - SECOURISTES SANS FRONTIERES DELEGATION BOURGOGNE	21 RUE DES ROUSSOTTES	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2017 y compris l'acquisition de divers matériels	6 770,00	5 000,00	1 500,00	
2017 - 00892-01	13398 - BOUGER ENSEMBLE	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE S3	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2017	41 965,40	1 500,00	1 275,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	3		Montant	3 075,00	

Ces aides financières seront mandatées dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.

Opération	01P125O002 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P125E23 - EPFS-D-Frais pilotage des missions

Libellé du Type d'aide PROJETS_SOCIAL

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00061-01	195 - VOIR ENSEMBLE GROUPE DE COTE D OR	226 RUE D AUXONNE	21000 DIJON	pour sa participation aux journées nationales des associations d'aveugles et malvoyants, le 18 juin 2017	100,00	100,00	100,00	
2017 - 00147-01	10113 - SANTE ORALE HANDICAP DEPENDANCE ET VULNERABILITE SOHDEV	95 BOULEVARD PINEL CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER	69678 BRON CEDEX	pour la conduite de l'action "Soli Sourire 2017", le 7 juillet 2017	29 900,00	2 000,00	400,00	
2017 - 00530-01	314 - VALENTIN HAUY COMITE DE DIJON	7 PLACE SAINT BERNARD	21000 DIJON	pour sa participation aux journées nationales des associations d'aveugles et malvoyants, le 18 juin 2017	100,00	100,00	100,00	
2017 - 00865-01	337 - MEMOIRES VIVES	101 BOULEVARD MARECHAL JOFFRE	21000 DIJON	pour l'organisation de l'exposition "Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui", du 9 octobre au 20 novembre 2017	8 000,00	500,00	500,00	
2017 - 00867-01	195 - VOIR ENSEMBLE GROUPE DE COTE D OR	226 RUE D AUXONNE	21000 DIJON	pour l'organisation de journées portes ouvertes les 18 et 19 mars 2017, dans le cadre du 80ème anniversaire de l'association	2 121,00	300,00	250,00	
2017 - 00902-01	358 - PLURADYS	3 D RUE ERNEST LORY RESIDENCE LES ROCHES D OR	21000 DIJON	pour l'organisation de cours de danse adaptés aux enfants présentant des troubles dys	2 500,00	1 000,00	800,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	6		Montant	2 150,00	

Ces aides financières seront mandatées selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,
 - le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'école à l'issue de sa réalisation.
- En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera diminué à hauteur de cet excédent.

Opération	01P127O003 - EHPAD participation au fonctionnement
AP/EPCP	01P127E14 - EPFS-D-Gérontologie

Libellé du Type d'aide AUTRES_SUB

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00969-01	9747 - EPCAPA ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL D ACCUEIL PERSONNES AGEES VD	44 BD DE L UNIVERSITE	21000 DIJON	Subvention de fonctionnement pour l'année 2017	10 748 931,76	350 000,00	350 000,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	1		Nombre de dossiers	350 000,00	

Cette aide financière sera mandatée à la demande de l'organisme en fonction de ses besoins de trésorerie.

Annexe au rapport

Libellé du Type d'aide PROJETS_SOCIAL

Opération	01P125O002 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P125E23 - EPFS-D-Frais pilotage des missions

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00933-01	19187 - ARTISANS DU MONDE DIJON EDUCATION ET PLAIDOYER	7 RUE CHARRUE	21000 DIJON	pour l'organisation d'actions, dans le cadre de la quinzaine du commerce équitable	2 400,00	1 400,00	1 400,00	
2017 - 00936-01	19765 - ALTERNATIVES ECONOMIQUES	12 RUE DU CAP VERT	21800 QUETIGNY	pour l'organisation des journées de l'économie autrement, les 24 et 25 novembre 2017	119 000,00	20 000,00	16 000,00	
2017 - 00987-01	503 - MISSION LOCALE ARRONDISSEMENT DE DIJON	8 RUE DU TEMPLE	21028 DIJON CEDEX	pour le dispositif "Permis de conduire", de juillet à décembre 2017	18 800,00	18 800,00	18 800,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	3		Montant	36 200,00	

Ces aides financières seront mandatées selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,
 - le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'école à l'issue de sa réalisation.
- En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera diminué à hauteur de cet excédent.

Annexe au rapport

Libellé du Type d'aide FONCT_MJC

Opération	01P079O002 - Structures de quartiers
AP/EPCP	01P079E30 - EPFS-D-Structures de quartiers

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00972-01	4673 - FEDERATION FRANCAISE DES MJC	16 RUE HERMEL	75016 PARIS	subvention complémentaire de fonctionnement pour l'année 2016	11 307,00	11 307,00	11 307,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues dans l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs et de moyens n° 16-132 du 25 janvier 2017 approuvé par le Conseil Municipal du 26 juin 2017
2017 - 00982-01	1417 - FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CENTRES SOCIAUX DE COTE D OR	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE MM1	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2017	167 782,00	24 000,00	24 000,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues dans la convention d'objectifs approuvée par le Conseil Municipal du 26 juin 2017
TOTAUX			Nombre de dossiers	2		Montant	35 307,00	

Annexe au rapport

Opération	01P114O003 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P114E12 - EPFS-D-Ecologie urbaine

Libellé du Type d'aide PROJETS_ECOLOGIE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00787-01	24338 - LES PANIERS DE LA COLOMBIERE	20 RUE FREDERIC CHOPIN	21000 DIJON	pour l'organisation d'un marché de producteurs locaux et bio accompagné de diverses animations	1 700,00	200,00	200,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	1		Montant	200,00	

Cette aide financière sera mandatée selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,
 - le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'école à l'issue de sa réalisation.
- En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera diminué à hauteur de cet excédent.

Annexe au rapport

Libellé du Type d'aide MANIF_CULTURE

Opération	01P0600001 - Soutien au secteur musique
AP/EPCP	01P060E26 - EPFS-D Soutien aux associations

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00357-01	145 - LABEL EPIQUE	8 RUE LE NOTRE CHEZ MADAME MERCEDES ABILA	21000 DIJON	pour l'enregistrement d'un CD de chansons pour enfants intitulé "On chante avec Yannick"	11 500,00	3 300,00	1 000,00	
2017 - 00856-01	88 - LAURE ET AMON PRODUCTIONS	10 RUE DES TILLEULS	21000 DIJON	pour la présentation de concerts d'Alian Ryan, dans le cadre de "L'été en continu"	3 491,00	1 500,00	800,00	
2017 - 00857-01	88 - LAURE ET AMON PRODUCTIONS	10 RUE DES TILLEULS	21000 DIJON	pour l'enregistrement du nouvel album d'Allan Ryan "Bien plus qu'une vague à l'âme"	3 335,00	835,00	300,00	
2017 - 00860-01	10141 - MADE IN SWING	2 IMPASSE GAGNEREAUX	21000 DIJON	pour la présentation du concert "Autour de Nougaro", dans le cadre du festival "L'été en continu"	4 200,00	1 200,00	1 100,00	
2017 - 00862-01	332 - ADEXPRA RADIO DIJON CAMPUS	ESPLANADE ERASME UNIVERSITE DE BOURGOGNE	21078 DIJON CEDEX	pour la conduite de l'action "So French", dans le cadre de la semaine de la langue française et de la francophonie	6 503,32	500,00	500,00	
2017 - 00899-01	17653 - MAGNAVOX	96 AVENUE JEAN JAURES	21000 DIJON	pour l'organisation de l'événement "Un mois de Franc-Tamponnage", du 23 septembre au 22 octobre 2017	80 450,00	3 500,00	800,00	
2017 - 00904-01	248 - ENSEMBLE VOCAL MOZAIQUE	13 RUE PARMENTIER	21000 DIJON	pour la présentation d'un concert, dans le cadre de "L'été en continu"	650,00	400,00	250,00	
2017 - 00930-01	6257 - KONECTIC	14 RUE ARTHUR RIMBAUD	21000 DIJON	pour l'organisation de la fête de la musique, le 21 juin 2017	2 000,00	2 000,00	2 000,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	8		Montant	6 750,00	

Ces aides financières seront mandatées selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,

- le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'école à l'issue de sa réalisation.

En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera diminué à hauteur de cet excédent.

Opération	01P060O002 - Soutien au secteur danse
AP/EPCP	01P060E26 - EPFS-D Soutien aux associations

Libellé du Type d'aide MANIF_CULTURE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00859-01	199 - ART DANSE BOURGOGNE	41 RUE D YORK	21000 DIJON	pour la réalisation du projet de Laura Arend "Five"	37 500,00	3 500,00	3 500,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	1		Montant	3 500,00	

Cette aide financière sera mandatée selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,
 - le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'école à l'issue de sa réalisation.
- En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera diminué à hauteur de cet excédent.

Opération	01P060O003 - Soutien au secteur théâtre
AP/EPCP	01P060E26 - EPFS-D Soutien aux associations

Libellé du Type d'aide MANIF_CULTURE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00669-01	16588 - COMPAGNIE NOVA	18 RUE DU CHATEAU	21000 DIJON	pour la création du spectacle jeune public intitulé "Zina"	7 500,00	6 300,00	2 300,00	
2017 - 00825-01	275 - LE ROCHER DES DOMS	RUE LOUIS JOUVET ESPACE MENNETRIER	21240 TALANT	pour la présentation du spectacle "Poi de Carotte", dans le cadre de "L'été en continu"	27 404,00	3 000,00	1 200,00	
2017 - 00863-01	6703 - LES AMULECTEURS	10 QUAI NICOLAS ROLIN	21000 DIJON	pour la présentation du spectacle "La femme est un cri cellulaire", les 28 et 29 juin 2017	1 440,00	500,00	150,00	
2017 - 00864-01	6703 - LES AMULECTEURS	10 QUAI NICOLAS ROLIN	21000 DIJON	pour la présentation du spectacle "Je vais les manger tout cru", du 16 au 18 août 2017	2 760,00	500,00	150,00	
2017 - 00877-01	12059 - TAXI BROUSSE	2A BD OLIVIER DE SERRES MAISON DES ASSOCIATIONS	21800 QUETIGNY	pour la création du spectacle "Le monde à double tour ou l'utopie des arbres"	27 000,00	4 000,00	3 000,00	
2017 - 00931-01	330 - COMPAGNIE SF	5 RUE DOCTEUR PARIZOT	21000 DIJON	subvention complémentaire pour la présentation du spectacle "Le monologue du gardien de but" à "L'été en continu"	15 500,00	800,00	800,00	
2017 - 00935-01	4892 - THEATRE DES MONSTRES	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE L9	21000 DIJON	subvention complémentaire pour la création du spectacle "La danse des sauvages" (= Le bal à roulettes)	35 400,00	3 000,00	2 500,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers		7	Montant	10 100,00	

Ces aides financières seront mandatées selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,

- le solde, qui s'éleva au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'école à l'issue de sa réalisation.

En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera diminué à hauteur de cet excédent.

Opération	01P060O004 - Soutien au secteur pluridisciplinaire
AP/EPCP	01P060E26 - EPFS-D Soutien aux associations

Libellé du Type d'aide MANIF_CULTURE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00155-01	4573 - ARCHITECTURE DIJON BOURGOGNE	62 RUE DES MOULINS	21000 DIJON	pour la réalisation du projet "Villes noires (en Amérique)"	6 000,00	4 000,00	3 000,00	
2017 - 00926-01	278 - LES LUNES ARTIQUES	29 RUE CHARLES DUMONT	21000 DIJON	pour la création et la présentation du spectacle/concert "Mrs Wolf" de Muriel Carpentier et Marion Boisard	29 697,00	4 000,00	2 500,00	
2017 - 00986-01	22177 - HONK	11 RUE BOSSUET CHEZ MADAME ELSA MELENDEZ	21000 DIJON	pour l'organisation du festival 360°, du 18 septembre au 1er octobre 2017	32 250,00	10 500,00	1 000,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	3		Montant	6 500,00	

Ces aides financières seront mandatées selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,

- le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'école à l'issue de sa réalisation.

En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera diminué à hauteur de cet excédent.

Opération	01P0600017 - Opéra de Dijon + Orchestre Dijon Bourgogne
AP/EPCP	01P060E26 - EPFS-D Soutien aux associations

Libellé du Type d'aide AUTRES_SUB

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00953-01	377 - ORCHESTRE DIJON BOURGOGNE	1 RUE MONGE	21010 DIJON CEDEX	subvention de fonctionnement pour l'année 2017 y compris la saison artistique (solde)	1 197 125,00	409 000,00	401 000,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	1		Montant	401 000,00	

Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.

Opération	01P066O002 - Soutien Arts Plastiques Divers
AP/EPCP	01P066E04 - EPFS-D-Soutien au secteur arts visuels

Libellé du Type d'aide MANIF_CULTURE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00884-01	12894 - ARTEMIS	36 RUE CHABOT CHARNY	21000 DIJON	pour la réalisation du projet "De corps et dames"	9 775,63	500,00	200,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	1		Montant	200,00	

Cette aide financière sera mandatée selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,
 - le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'école à l'issue de sa réalisation.
- En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera diminué à hauteur de cet excédent.

Opération	01P066O004 - Soutien au secteur cinéma et audiovisuel
AP/EPCP	01P066E04 - EPFS-D-Soutien au secteur arts visuels

Libellé du Type d'aide MANIF_CULTURE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00854-01	13507 - ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D ART DIJON	3 RUE MICHELET	21025 DIJON CEDEX	pour la réalisation du visuel des rencontres cinématographiques 2017	7 000,00	7 000,00	6 500,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	1		Montant	6 500,00	

Cette aide financière sera mandatée selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,
 - le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'école à l'issue de sa réalisation.
- En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera diminué à hauteur de cet excédent.

Opération	01P066O011 - Secteur cinéma et audiovisuel -ARP
AP/EPCP	01P066E04 - EPFS-D-Soutien au secteur arts visuels

Libellé du Type d'aide MANIF_CULTURE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00914-01	4767 - STE CIVILE DES AUTEURS REALISATEURS PRODUCTEUR L ARP	7 AVENUE DE CLICHY	75017 PARIS	pour l'organisation des rencontres cinématographiques, du 12 au 14 octobre 2017	457 442,66	118 000,00	118 000,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	1		Montant	118 000,00	

Cette aide financière sera mandatée selon l'échéancier suivant :

Ces aides financières seront mandatées selon l'échéancier suivant :

- 90 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,

- le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'école à l'issue de sa réalisation.

En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera diminué à hauteur de cet excédent.

Opération	01P093O003 - Manifestations institutionnelles - Concert rentrée
AP/EPCP	01P093E17 - EPFS-D-Actions de promotions

Libellé du Type d'aide MANIF_CULTURE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00883-01	4518 - LA VAPEUR	42 AVENUE DE STALINGRAD	21000 DIJON	pour la programmation artistique et la régie technique du concert de rentrée, le 1er septembre 2017	100 000,00	100 000,00	100 000,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	1	Montant		100 000,00	

Cette aide financière sera mandatée selon l'échéancier suivant :

Ces aides financières seront mandatées selon l'échéancier suivant :

- 90 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,
 - le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'école à l'issue de sa réalisation.
- En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera diminué à hauteur de cet excédent.

Annexe au rapport

Libellé du Type d'aide FONCT_RI

Opération	01P095O001 - Actions européennes et internationales
AP/EPCP	01P095E07 - EPFS-D-Action européenne et internationale

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00510-01	5922 - PARTENARIAT NORD SUD BOURGOGNE MALI	35 RUE DE L ILE	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2017 y compris la réalisation de projets à caractère international	41 480,00	6 000,00	1 000,00	
TOTAUX	Nombre de dossiers			1		Montant	1 000,00	

Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.

Opération	01P095O001 - Actions européennes et internationales
AP/EPCP	01P095E07 - EPFS-D-Action européenne et internationale

Libellé du Type d'aide PROJETS_RI

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 00575-01	20199 - GRANDIR AU SENEGAL	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE PP9	21000 DIJON	pour la continuité du projet "Ecoles pour les enfants de la brousse" au Sénégal, du 6 janvier au 10 février 2017	30 530,00	2 500,00	1 000,00	
2017 - 00642-01	100 - ENFANTS SOLEIL BOURGOGNE	2 ALLEE DU ROUSSILLON	21000 DIJON	pour la construction d'un château d'eau et d'une épicerie coopérative à Onaville (Haïti)	25 292,71	3 300,00	1 000,00	
2017 - 00655-01	48213	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE T4	21068 DIJON CEDEX	pour la réalisation du projet d'autonomisation de 300 femmes en milieu rural à Wassadou au Sénégal	48 213,00	10 000,00	1 000,00	
2017 - 00826-01	1418 - ASS DIJONNAISE POUR L ACTION HUMANITAIRE	ESPLANADE ERASME MAISON DE L ETUDIANT	21078 DIJON CEDEX	pour l'organisation du festival "Solidari'sound", les 17 et 18 mars 2017	9 600,00	2 000,00	300,00	
2017 - 00913-01	20199 - GRANDIR AU SENEGAL	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE PP9	21000 DIJON	pour l'organisation d'une exposition sur l'école au Sénégal, dans le cadre de la solidarité internationale, du 7 au 9 décembre 2017	950,00	950,00	300,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	5		Montant	3 600,00	

Ces aides financières seront mandatées selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,

- le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'école à l'issue de sa réalisation.

En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera diminué à hauteur de cet excédent.

Annexe au rapport

Opération	01P035O001 - Ressources non affectées
AP/EPCP	01P035E172 - EPFS-D-Comptabilité et marchés

Libellé du Type d'aide AUTRES_SUB

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2017 - 01021-01	27003 - ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D ARCHITECTURE DE NANCY	2 RUE BASTIEN LEPAGE PARVIS VACCHINI BP 40435	54001 NANCY CEDEX	dans le cadre de la semaine de l'architecture et du patrimoine, du 18 au 23 septembre 2017	57 865,00	14 000,00	14 000,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	1		Montant	14 000,00	

Cette aide financière sera mandatée selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,
 - le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'école à l'issue de sa réalisation.
- En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera diminué à hauteur de cet excédent.

CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT D'UNE ASSOCIATION

Entre d'une part,

La Ville de DIJON représentée par Mme Christine MARTIN, Adjointe déléguée à la culture, à l'animation et aux festivals, dûment habilitée par délibération du Conseil Municipal en date du 26 juin 2017,

Et d'autre part,

L'Association **Orchestre Dijon Bourgogne**, représentée par son Président, Monsieur Daniel EXARTIER, agissant au nom et pour le compte dudit organisme.

ATTENDU

qu'aux termes de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et de son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001, l'attribution d'une subvention à un organisme de droit privé doit être organisée conventionnellement dès lors que le montant annuel dépasse la somme de 23 000 euros.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la subvention

La subvention octroyée par la Ville de Dijon à l'Association **Orchestre Dijon Bourgogne** est destinée au fonctionnement de l'association au titre de l'exercice 2017 y compris la saison artistique (solde).

Article 2 : Montant de l'aide financière

La subvention attribuée s'élève à **quatre cent un mille euros**.

Article 3 : Condition d'utilisation de la subvention

L'association s'engage à utiliser la subvention conformément à l'objet défini à l'article 1. Dans le cas contraire, elle sera tenue de rembourser à la Ville de Dijon les sommes indûment perçues.

A cet effet, l'Association **Orchestre Dijon Bourgogne** s'engage à :

- produire un compte-rendu financier qui attestera la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention, dans les six mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel elle a été attribuée ;
- citer la Ville comme financeur de la structure et des manifestations.

Article 4 : Modalités de versement de la subvention

La subvention sera versée en une seule fois par mandat administratif dès que la présente convention sera devenue exécutoire.

Fait à Dijon, le

Le représentant de l'association,

L'Adjointe déléguée à la culture,
à l'animation et aux festivals,

Daniel EXARTIER

Christine MARTIN



CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT D'UNE ASSOCIATION

Entre d'une part,

La Ville de DIJON représentée par Mme Christine MARTIN, Adjointe déléguée à la culture, à l'animation et aux festivals, dûment habilitée par délibération du Conseil Municipal en date du 26 juin 2017,

Et d'autre part,

L'Association **Art Danse en Bourgogne**, représentée par sa Présidente, Madame Andrée BONNERY, agissant au nom et pour le compte dudit organisme.

ATTENDU

qu'aux termes de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et de son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001, l'attribution d'une subvention à un organisme de droit privé doit être organisée conventionnellement dès lors que le montant annuel dépasse la somme de 23 000 euros.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la subvention

La subvention octroyée par la Ville de Dijon à l'Association **Art Danse en Bourgogne**, est destinée à financer la réalisation du projet de Laura Arend « Five ».

Article 2 : Montant de l'aide financière

La subvention attribuée s'élève à **trois mille cinq cents euros**.

Article 3 : Condition d'utilisation de la subvention

L'association s'engage à utiliser la subvention conformément à l'objet défini à l'article 1. Dans le cas contraire, elle sera tenue de rembourser à la Ville de Dijon les sommes indûment perçues.

A cet effet, l'Association **Art Danse en Bourgogne** s'engage à :

- produire un compte-rendu financier qui attestera la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention, dans les six mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel elle a été attribuée ;
- citer la Ville de Dijon comme financeur de la manifestation.

Article 4 : Modalités de versement de la subvention

La subvention sera mandatée selon l'échéancier suivant :

- 80 %, soit la somme de 2 800 € dès que la présente convention sera devenue exécutoire ;
- le solde, qui s'élèvera au maximum à 700 €, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis à la Direction des Finances, accompagné des justificatifs des dépenses réalisées. En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera diminué à hauteur de cet excédent.

Fait à Dijon, le

La Présidente de l'association,

L'Adjointe déléguée à la culture,
à l'animation et aux festivals,

Andrée BONNERY

Christine MARTIN